Reconnaissance AEAI N° 30987

Titulaire
Forster Profilsysteme AG
Amriswilerstrasse 50
9320 Arbon
Schweiz

Fabricant
-

Groupe	241 - Portes coupe-feu
Produit	FORSTER FUEGO LIGHT EI30-2
Description	Porte à 2 battants en tôle d'acier/d'acier fin (3mm), plaques ROCKWOOL FLUMROC PARA (60mm, 90kg/m3), E=65mm, joints KERAFIX FLEXPLAN 200 NG-A et caoutchouc, huisserie en acier/acier fin avec joints KERAFIX FLEXPLAN 200 NG-A et caoutchouc, verrouillage mutliple
Utilisation	EI 30 Btest=2600mm, Htest=2800mm Dans cloison n° AEAI 22378, 23661 Utilisation voir pages suivantes
Documentation	ift, Rosenheim: Rapport d'essai '19-001002-PR01 (PB-C04-01-de-01)' (29.04.2019), Rapport d'essai '19-001003-PR01 (PB-C04-01-de-01)' (25.04.2019), Rapport d'essai '271 32891' (22.03.2007), Rapport d'expertise '19-001629-PR01 (GAS-C04-01-de-02)' (22.10.2019)
Conditions d'essai	EN 1363-1, EN 1634-1
Appréciation	Classe de résistance au feu EI 30
Durée de validité	31.12.2025
Date d'édition	04.03.2020
Remplace l'attestation du	-

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo

Domaine d’application directe

Le domaine d’application directe des résultats d’essais des portes, fermetures, fenêtres est indiqué dans la norme EN 1634-1:2014, chapitre 13.

Le domaine d’application directe définit les changements admissibles sur l'élément d’essai à la suite d'un essai réussi de résistance au feu. Ces modifications peuvent être appliquées automatiquement sans que le commanditaire ait besoin de rechercher une évaluation, un calcul ou une approbation supplémentaire.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L’amplitude des variations dimensionnelles admises dépend du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

Portes pivotantes ou battantes

- Variations dimensionnelles admissibles selon l’extension du domaine d’application

  réduction de dimension admise jusqu’à 50% en largeur, 25% en hauteur
  Bmin=1300mm Hmin=2100mm

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, les matériaux et la construction du bloc-porte ou de la fenêtre ouvrante doivent être identiques à ceux de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (par exemple, coulissant, à simple ou double action) ne doivent pas être modifiés.

Construction en métal

- Il est permis d'accroître les dimensions des enveloppes de métal autour des dormants pour recevoir des constructions support plus épaisses. Il est permis d'augmenter l'épaisseur du métal de 25 % au maximum.

Finitions décoratives

- Lorsque la peinture de finition n’est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.

Fixations

- I est permis d'augmenter le nombre de fixations par unité de longueur utilisées pour fixer les blocs-portes sur les constructions support, mais il ne doit pas être réduit. Il est permis de réduire la distance entre les fixations, mais elle ne doit pas être augmentée.

Quincaillerie de bâtiment

- Il est permis d’augmenter le nombre de paumelles et de pions antidégondage, mais il ne doit pas être réduit.

Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:
Rapport d'expertise, ift Rosenheim, n° 19-001629-PR01 (GAS-C04-01-de-02) du 22.10.2019

- Vide de passage porte: Bmax=2600mm, Hmax=2800mm, Smax=7.30m2
- Recouvrement acier ou acier fin 2.5-3.0mm
- Verrouillage multiple
  Serrure simple avec verrouillage vers le haut, uniquement pour porte en tôle d'acier.
- Autres variantes selon expertise

Complément à l'attestation d'utilisation AEAI

Les possibilités d'utilisation du produit sont élargies aux types de construction suivants correspondant au schéma de base :

MONTAGE DE PORTES À 2 BATTANTS (K8–K13) DANS UNE PAROI NON NORMALISÉE (K14)

K 8

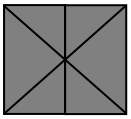

K 9

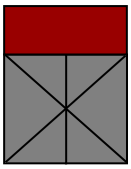

K 10

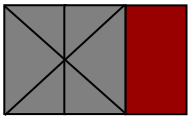

K 11

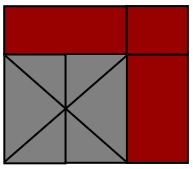

K 12

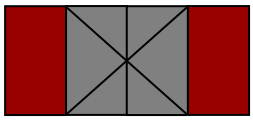

K 13

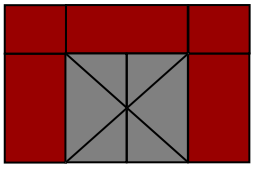

K 14

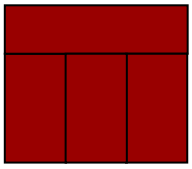

Bases :

(K8) Porte dans une construction support normalisée	n° AEAI:	30985
(K13) Porte dans une construction support non normalisée	n° AEAI:	30987
(K14) Paroi non normalisée	n° AEAI:	22378, 23661

Représentation des types de construction :

La représentation en images des types de construction donne un aperçu complet des portes avec imposte et / ou partie(s) latérale(s). Le type de construction K14 montre une paroi non normalisée (paroi avec une largeur illimitée), conforme à la norme EN 1364-1.

La durée de validité de ce complément correspond à la durée des attestations d'utilisation AEAI sur la base desquelles il repose. Si la validité d'une ou plusieurs des attestations d'utilisation AEAI mentionnée ci-dessus expire, ce complément perd la validité.